

Avis de constitution

SOCIETE « SOLARX COTE D'IVOIRE » en abrégé « SOLARX CI »

**Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA ATTOBAN, 4ème étage,
EN FACE DE LA PHARMACIE ST BERNARD., Lot 1919, Ilot 120**

**Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du
14/12/2022 reçus par Me BLE PHILIPPE JOSE OREGA , NOTAIRE,
enregistrés au CEPICI, le 22/12/2022, il a été constitué une SAS U aux
SOCIETE « SOLARX COTE D'IVOIRE » en abrégé « SOLARX CI »**

**La Société a pour objet, en tout pays et en particulier, sur le territoire
de la République de Côte d'Ivoire, et sous réserve le cas échéant, de
l'obtention des autorisations nécessaires auprès des autorités
compétentes :**

L'ingénierie et les études.

- Les audits et services d'ingénierie énergétique.**
- Les services d'efficacité énergétiques**
- La fourniture et l'installation de solutions énergétiques.**
- Les services d'électricité, d'amélioration de la qualité de l'énergie électrique.**
- La fourniture et l'installation de solutions énergétiques en Solaire, Biomasse et autres sources.**
- La fourniture et l'installation de solutions de stockage d'énergie (batteries et autres)**
- Les services de transitions énergétique.**
- La fourniture et l'installation d'équipements industriels (moteurs, monitoring et supervision, machines, autres) permettant de réaliser des économies d'énergie.**
- La fourniture et l'installation d'équipements sur les segments bâtiments et tertiaires (monitoring et supervision, climatisation ventilo convection, Gestion technique climatisation, Gestion Technique bâtiment, autres) permettant de réaliser des économies d'énergies.**
- La fourniture et l'installation de solutions de vapeur à partir de sources renouvelables (biomasse, hydrogène, solaire).**
- Tous types de services énergétiques.**
- La participation de la société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création sociétés nouvelles, d'apport, de**

- Et plus généralement, toutes opérations, de quelques natures qu'elles soient, juridiques, économiques et financières, civiles et commerciales, se rattachant à l'objet sus indiqué ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la Société, son extension ou son

50,000,000 F CFA divisé en (5000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 5000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA ATTOBAN, 4ème étage, EN FACE DE LA PHARMACIE ST BERNARD., Lot 1919, Ilot 120

M GHAMMACHE KARIM (PRÉSIDENT)

null

n°CI-ABJ-03-2023-B17-00002 du 10/01/2023 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°01928/GTCA/RC/2023 du 10/01/2023

